

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 27 janvier 2026 dans la salle de l'hôtel de ville, au 137 route 132 Ouest, Percé, à laquelle sont présentes madame la conseillère Doris Réhel et messieurs les conseillers Harold Aubut, Renaud Langlois, Michel Rail, Emmanuel Estérez et Stéphane Mercier sous la présidence du maire, monsieur Daniel Leboeuf.

Est également présent monsieur Claude Panneton, directeur général par intérim et greffier par intérim.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la session.
- 2. Constatation et mention de la signification de l'avis de convocation.
- 3. Adoption de l'ordre du jour.
- 4. Prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
- 5. Programme triennal d'Immobilisations 2026-2027-2028.
- 6. Avis de motion et dépôt du Règlement 649-2026 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2026
- 7. Avis de motion et dépôt du Règlement 650-2026 créant une réserve financière – financement des infrastructures au parc municipal de la rivière Émeraude
- 8. Questions du public.
- 9. Clôture de la session.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00.

Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

CONSTATATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié conformément au règlement concernant la régie interne des séances du Conseil municipal et dans le délai prévu à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

RÉS. NO. 028-01-2026
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

IL EST DUMENT PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Langlois et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2026, tel que présenté :

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	4 872 500 \$
Taxes sur une autre base	1 350 535 \$
Paiements tenant lieu de taxes	542 839 \$
Transferts	1 208 926 \$
Services rendu	427 000 \$
Imposition de droits	106 000 \$

Intérêts	90 000 \$
Autres revenus	98 000 \$
TOTAL DES REVENUS	8 695 800 \$

CHARGES	
Administration générale	1 570 858 \$
Sécurité publique	707 052 \$
Transport	2 151 552 \$
Hygiène du milieu	1 374 259 \$
Santé et bien-être	45 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	916 212 \$
Loisirs et culture	431 270 \$
Frais de financement	531 632 \$
Conciliation à des fins fiscales	
Remboursement dette à long terme	417 795 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	160 000 \$
Fonds réservés	390 170 \$
Total des charges et de la conciliation à des fins fiscales	8 695 800 \$

RÉS. NO. 029-01-2026
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Rail et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années **2026-2027-2028** tel que présenté :

INVESTISSEMENTS	2026	2027	2028	Total
Administration				
Travaux de rénovation hôtel de Ville	100 000	1 100 000	0	1 200 000
Total Administration	100 000	1 100 000	0	1 200 000
Sécurité incendie				
Habits de combat	77 000	0	0	77 000
Équipement de désincarcération	60 000	0	0	60 000
Équipement de sauvetage hors route	0	50 000	0	50 000
Total Sécurité Incendie	137 000	50 000	0	187 000
Travaux publics véhicules				
Programme de gestion de la flotte				0
Camions 10 et 6 roues	250 000	250 000	450 000	950 000
Camionnettes	80 000	70 000	190 000	340 000
Machinerie	350 000	250 000	0	600 000
Total Travaux publics véhicules	680 000	570 000	640 000	1 890 000
Travaux public voirie				
Remise en état du chemin Val-d'Espoir	4 956 000	4 956 000	0	9 912 000

Total Travaux publics voirie	4 956 000	4 956 000	0	9 912 000
Hygiène du milieu				
Aqueduc, Traitement des eaux usées :				
Renouvellement des conduites rue Biard et Mont-Joli-phase 2 (TECQ)	1 500 000			1 500 000
Compteurs d'eau	200 000			200 000
Systèmes de désinfection UV aux stations d'épuration	985 000			985 000
				0
Total Hygiène du milieu	2 685 000	0	0	2 685 000
Aménagement, urbanisme et développement				0
Aménagement Parc municipal de la Rivière Émeraude	100 000	100 000	100 000	300 000
Aménagement site de la Plage de Coin-du-Banc	40 000	35 000	25 000	100 000
Petit véhicule inspection	30 000	0	0	30 000
Rénovation - Oasis et Centre Val d'espoir	125 000	125 000		250 000
Total Urbanisme	295 000	260 000	125 000	680 000
Tourisme				
Îlot touristique mise à niveau	4 250	4 250	0	8 500
Mise à niveau carte touristique	6 000	0	0	6 000
Total tourisme	10 250	4 250	0	14 500
Total des activités d'investissement	8 863 250 \$	6 940 250 \$	765 000 \$	16 568 500 \$

RÉS. NO. 030-01-2026

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 649-2026 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES GÉNÉRALES SUR LA VALEUR FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur le conseiller Emmanuel Estérez donne avis de motion qu'à une session ultérieure sera adopté le règlement numéro Règlement 649-2026 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2026, et dépose également un exemplaire du projet de règlement.

RÉS. NO. 031-01-2026

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 650-2026 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE – FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES AU PARC MUNICIPAL DE LA RIVIÈRE ÉMERAUDE

Monsieur le conseiller Renaud Langlois donne avis de motion qu'à une session ultérieure sera adopté le règlement numéro 650-2026 créant une réserve financière – financement des infrastructures au parc municipal de la rivière Émeraude, et dépose également un exemplaire du projet de règlement.

QUESTIONS DU PUBLIC EXCLUSIVES AU BUDGET

La période de questions s'est tenue de 19 h 35 à 19 h 57.

RÉSOLUTION 032-01-2026 CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 57 l'ordre du jour étant épuisé.

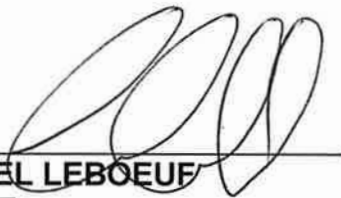
IL EST DÛMENT PROPOSÉ monsieur le conseiller Stéphane Mercier et résolu
unanimement:

DE LEVER la présente séance


DANIEL LEBŒUF
MAIRE

CLAUDE PANNETON
GREFFIER PAR INTÉRIM

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.


DANIEL LEBŒUF
MAIRE